Ecrit par Echo du Mardi le 3 novembre 2020

Isle-sur-la-Sorgue : Maksyma, au service de l’efficacité énergétique



Au cœur des enjeux du développement durable et de la transition énergétique, la société

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 3 novembre 2020

Maksyma, basée à l'Isle-sur-la-Sorgue, accompagne professionnels et particuliers dans la mise en œuvre d'actions visant à réduire leur facture énergétique, environnementale et sociétale.

Dispositif obligeant les fournisseurs d'énergie à encourager les travaux d'efficacité énergétique auprès des ménages, des collectivités et des professionnels, le certificat d'économie d'énergie (CEE), dont l'objectif est de faire diminuer les consommations d'énergie sur le territoire, souffre encore d'un déficit de connaissance et d'un manque de visibilité auprès des acteurs concernés. C'est justement là que Maksyma intervient. Nouvellement implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue, la société, créée en 2015 par Emilie Debris à Levallois-Perret, dispose d'une expertise notable dans les dispositifs des CEE. Aujourd'hui installée dans le département, la société -mandataire reconnu par le ministère de la Transition écologique et solidaire depuis janvier 2019- se propose d'accompagner l'ensemble des bénéficiaires des primes CEE, à savoir les entreprises, industriels, artisans, agriculteurs, collectivités, bailleurs sociaux, particuliers, etc. à travers un champ d'actions regroupant 6 domaines : le résidentiel, le tertiaire, l'agriculture, les réseaux, les transports et l'industrie.

Simplifier les procédures

Disposant pour le moment du monopole dans le Vaucluse, Maksyma facilite l'accès au dispositif des CEE en simplifiant les procédures et en proposant un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié s'impliquant durant toutes les étapes de la constitution jusqu'au dépôt du dossier. « Quel que soit le client, qu'il s'agisse d'un particulier comme d'un grand groupe industriel, nous avons à cœur de fournir la meilleure qualité de service et d'accompagnement », souligne Nadine Ondel, responsable partenariat institutionnel. « Notre objectif reste le même : apporter notre expertise technique et financière afin de permettre à chacun de réaliser des économies d'énergie. » Une expertise qui se retrouve également dans la veille règlementaire pour laquelle la société a mis en place un service spécifique destiné à suivre les mises à jour ainsi que les dernières évolutions des textes relatifs au dispositif des CEE.

Faire connaître le dispositif

En tant que société mandataire, Maksyma dispose d'un lien privilégié avec les fournisseurs d'énergie (les « obligés ») qui doivent se rapprocher d'elle afin de satisfaire à leurs obligations. Une position qui permet à la société d'être l'interlocuteur idéal entre les bénéficiaires d'un côté et les fournisseurs d'énergie de l'autre. C'est l'une des raisons pour lesquelles la société a entrepris une démarche de lobbying pour des partenariats auprès des institutionnels notamment. « Nous démarchons les mairies, les intercommunalités et les chambres consulaires pour leur faire connaître le dispositif, explique Nadine Ondel. Quelle est sa vocation ? A qui s'adresse-t-il ? Les CEE sont-ils cumulables avec d'autres aides ? Autant de questions auxquelles nous sommes à même d'apporter des réponses et des solutions. Beaucoup n'imaginent pas les domaines qui sont concernés par les CEE. »

Maksyma. 74, avenue Jean Bouin. L'Isle-sur-la-Sorgue. www.maksyma.fr
Nadine Ondel • Responsable partenariat institutionnel – 07 56 00 75 55 – nadine@maksyma.fr

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !